R1	REGLEMENT **TOURNEE CANTONALE DE CROSS** **FEDERATION VALAISANNE D'ATHLETISME** **Rue du Pont 39 1963 VETROZ**

REMARQUES LIMINAIRES

Forme :
Par souci de concision, la forme *masculine* employée dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Version officielle
La version française de ces directives fait foi.

---

1. **Mandat**
   Durant l'hiver 2022 – 2023, la FVA-WLV met sur pied la Tournée cantonale aux points. Cette épreuve sera réalisée avec l'appui de quatre clubs organisateurs.

2. **Catégories**
   U10 : 2014 et plus jeunes
   U12 : 2013 - 2012
   U14 : 2011 - 2010
   U16 : 2009 - 2008
   U18 : 2007 - 2006
   U20 : 2005 - 2004
   U23 : 2003 – 2002 - 2001
   H-F : dès 2000

3. **DISTANCES CONSEILLEES (**selon la dénivellation du terrain) **ET DIRECTIVES DE COURSE**

U10 : 2014 et plus jeunes	1 km
U12 : 2013 - 2012	2 km
U14 : 2011 - 2010	2 km
U16 : 2009 - 2008	3 km
U18 : 2007 - 2006	4 km

   La distance pour les catégories U20 – U23 H et F, populaires dames devra être de 5 km et pour les hommes de 8 km.

   Chaque classe d'âge court séparément. Cependant, l'organisateur peut regrouper les coureurs de certaines classes d'âge ayant la même distance, si le nombre de concurrents est trop restreint.

Bernard Mayencourt
b.mayencourt@gmail.com
078 626 44 29

Athlétisme Valais
Walliser Leichtathletik

4. Horaires

L'horaire de la manifestation doit être discuté avec les responsables de la FVA-WLV et les quatre clubs organisateurs.
Le programme sera expédié à tous les responsables de la Tournée des cross ainsi qu'à tous les clubs de la FVA par e-mail mi-octobre. Le délai d'inscription est fixé au mercredi à minuit précédant la compétition.

5. Finance

Dans les catégories jeunesses, le montant de l'inscription est de Fr. 12.- par coureur et par cross (jusqu'à U20 y compris). Pour les autres catégories, le montant est de Fr. 20.- par participant et par cross.

6. Chronométrage

Le chronométrage est assuré par « VS-Timing » et pris en charge par la FVA-WLV. Le classement est aussi établi par VS-Timing.

7. Résultats

Les résultats sont publiés sur le site de « VS-Timig.ch » et dans un délai raisonnable sur le site de la Fédération (FVA-WLV).

8. Attribution des points

Des points allant de 25, 23, 21, 19, 17, 15, 13, 12 …. À 1 seront attribués du 1er au 20ème de chaque catégorie d'âge et cela pour chaque manche de la Tournée Cantonale.

9. Classement final

Le classement final de la Tournée Cantonale se fera par l'addition des quatre meilleurs résultats de chaque coureur. En cas d'égalité, le classement des championnats valaisans de cross interviendra pour trancher.

10. Récompense

Un prix souvenir choisi par la FVA récompensera les coureurs à l'issue de chaque course. Au terme de la Tournée, les 5 premiers du classement général de chaque catégorie recevront un prix spécial choisi et remis par la FVA.

11. Epreuves

Pour la saison 2022 – 2023, les 4 compétitions ont été attribuées aux clubs suivants :

Samedi	26.11.2022	TV Naters
Dimanche	04.12.2022	ES Ayent / Anzère
Dimanche	29.01.2023	SFG Collombey-Muraz – Championnat valaisan
Samedi	11.02.2023	TRT Monthey

12. Droit de participation

La tournée cantonale de cross est ouverte à tous les coureurs à pied.

13. Devoirs des athlètes

En matière de dopage, les athlètes doivent se conformer aux directives d'antidopage de Swiss Sport Integrity.

Bernard Mayencourt
b.mayencourt@gmail.com
078 626 44 29

14. Délégué responsable de la Fédération Valaisanne

Bernard Mayencourt est la personne mandatée par la Fédération Valaisanne pour établir les classements en collaboration avec VS-Timing.

15. Jury

Le jury est composé d'un membre du comité d'organisation, du juge-arbitre officiel de la manifestation et d'un représentant de VS-Timing.

Pour la FVA – WLV
Responsable de la Tournée Cantonale de Cross
Bernard Mayencourt

Bernard Mayencourt
b.mayencourt@gmail.com
078 626 44 29